

CSS DU 15 MAI 2023 DE SAINT HERVÉ

MISE EN SÉCURITÉ DU SITE ET TRAVAUX À VENIR - ANTARGAZ



I-/ Situation actuelle

II-/ Actions 2023

III-/ Surveillance du site

IV-/ Résumé résultats investigations sur les sols

V-/ Travaux à venir



I-/ Situation actuelle

- Le site est à l'arrêt, entièrement dégazé.



Image 1 : torchage des installations

II-/ Actions 2023

- Depuis le début de l'année les actions suivantes ont été menées :
 - Demande de permis de démolir déposée en Mairie.
 - Démontage et départ des installations techniques « utiles » à d'autres sites (dont pont bascule & couronnes d'arrosage camions).
 - Visite de chiffrage avec les différentes Sociétés de démantèlement en lice pour le marché.
 - Don des éléments de mobilier en bon état à une association locale.

III-/ Surveillance du site

- Le site est gardienné par une Société Spécialisée, en lien avec le télésurveilleur et à même de prévenir les autorités (Gendarmerie) en cas de besoin.
- Des visites fréquentes ont lieu sur site par le personnel Antargaz en charge des opérations de démantèlement

IV-/- Résumé résultats investigations sur les sols

- Deux études menées par une Société spécialisée en 2021 et 2022 concluent à une pollution des sols limitée à environ 15m³ de terres (une surface de 50m² sur 30 cm de profondeur) au droit de l'ex zone de déchargement camions.
- Les investigations (6 sondages de sol) ont mis en évidence de faibles teneurs en hydrocarbures totaux (HCT).
- Ces terres seront retirées lors du démantèlement, et traitées en biocentre comme préconisé par cette Société Spécialisée.

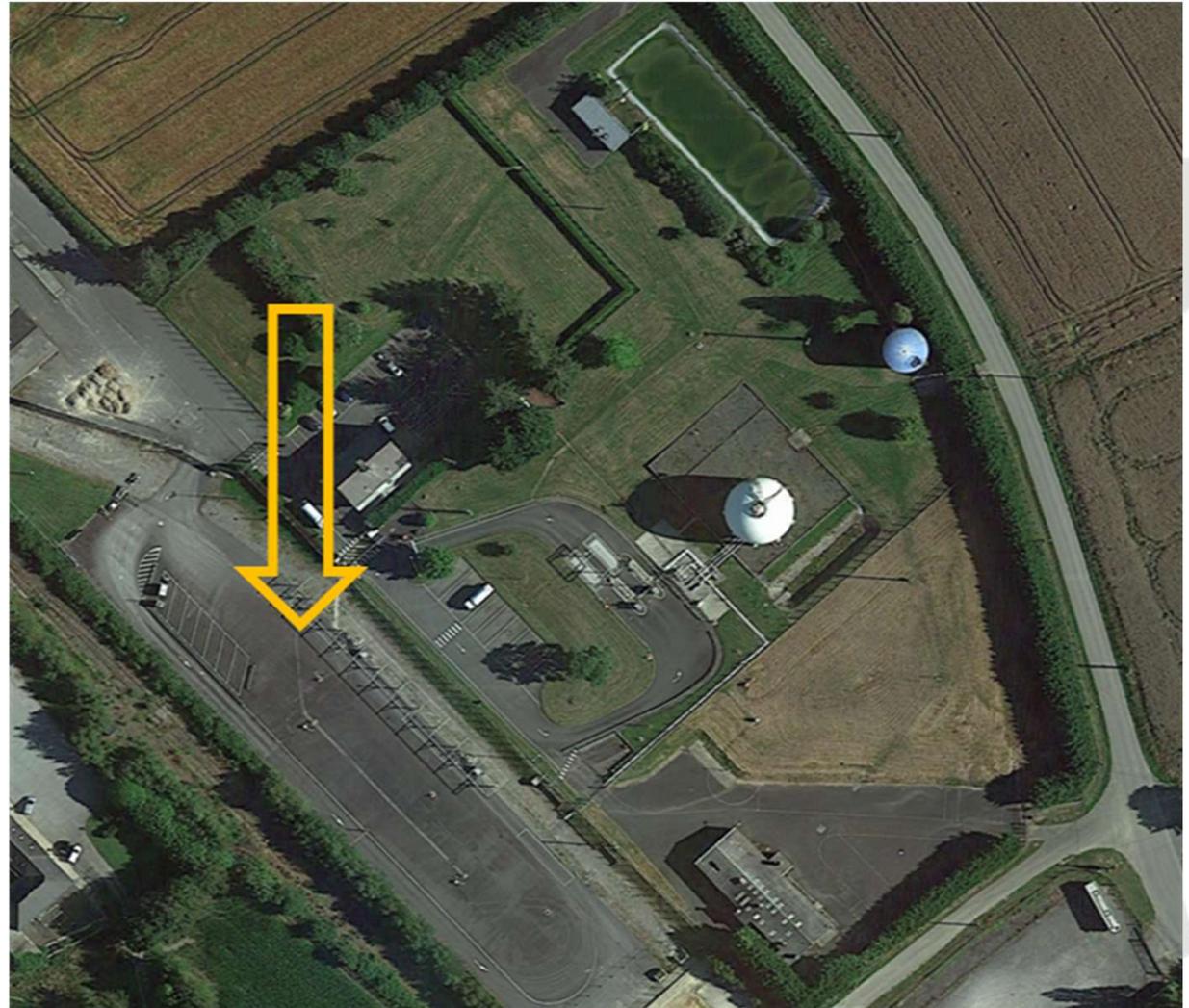


Image 2 : Emplacement des terres présumées polluées.

V-/ Travaux à venir

- Les opérations de démantèlement débuteront à la fin du mois de juin. Elles seront effectuées par une Société Spécialisée.
- L'ensemble des installations industrielles sera démantelé, les déchets triés et évacués dans les filières adaptées.



Image 3 : Illustration retrait pont bascule et arrosage camion